

La question de la pluriactivité en Algérie, en France, au Portugal et en Tunisie

Bourenane N., Campagne P., Carvalho A. de, Elloumi M.

in

Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.).
Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5

1991

pages 23-51

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=91400126>

To cite this article / Pour citer cet article

Bourenane N., Campagne P., Carvalho A. de, Elloumi M. **La question de la pluriactivité en Algérie, en France, au Portugal et en Tunisie.** In : Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.). *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM, 1991. p. 23-51 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Chapitre deux

La question de la pluriactivité en Algérie, en France, au Portugal et en Tunisie

Naceur BOURENANE (Algérie), Pierre CAMPAGNE (France),
Agostinho CARVALHO (Portugal), Mohamed ELLOUMI (Tunisie).

La pluriactivité et l'agriculture à revenus extérieurs telles qu'elles sont décrites ci-après dans les zones étudiées, sont apparues dans des contextes historiques, géographiques et socio-économiques nationaux très différents. On peut cependant repérer déjà à ce niveau national un certain nombre de similitudes qui permettront d'expliquer en partie les invariants mis à jour plus tard avec l'analyse des zones.

Il a donc paru utile de décrire rapidement les quatre contextes nationaux dans lesquels se sont développées la pluriactivité et l'agriculture à revenus extérieurs. Leur comparaison permettra alors de tirer quelques enseignements utiles pour notre démarche.

Les études nationales de la pluriactivité sont nécessairement d'abord statistiques. Celles-ci sont élaborées en général à partir d'une approche globale soit de l'agriculture, soit de l'emploi. Cela veut dire que la pluriactivité n'est jamais abordée comme un phénomène ayant sa consistance propre. Les informations la concernant sont donc souvent partielles et parfois inexistantes comme c'est le cas pour l'Algérie. De plus elles varient dans le temps avec l'importance qui lui est donnée. Enfin elles souffrent des difficultés conceptuelles propres à l'analyse du phénomène. Deux d'entre elles méritent d'être signalées :

- Dans les classifications, on a tendance à considérer les ménages comme professionnellement homogènes. C'est ainsi qu'un ménage est considéré comme agricole à partir du moment où son chef se déclare agriculteur, même si l'activité des autres membres de sa famille n'a rien à voir avec l'agriculture.
- Tous ceux qui ont une activité agricole sont considérés comme des professionnels de l'agriculture au même titre qu'un commerçant l'est du secteur des services, etc. Or cette lecture fausse bien souvent la réalité, la même personne pouvant se déclarer, selon le type d'enquête, dans un cas agriculteur et dans l'autre ouvrier d'industrie ou commerçant.

Malgré ces carences, les données chiffrées exposées ci-dessous apportent déjà un certain nombre de précisions qui permettent de mieux "cadrer" le phénomène de la pluriactivité dans les pays étudiés

I. Travail et revenus extérieurs en Algérie

Les données statistiques concernant la pluriactivité en Algérie sont pratiquement inexistantes. Cela est dû à un ensemble de raisons qui seront évoquées ci-après. On peut cependant, après avoir énoncé d'une part les définitions nécessaires à une approche de la pluriactivité, et le statut que possède son analyse dans la recherche, évoquer du point de vue qualitatif l'évolution de son contenu et les conséquences de son existence sur certaines formes d'agriculture.

1. Le travail extérieur

Par travail extérieur, nous désignons toutes les formes d'activités productives (directement rémunérées ou non) exercées par les membres d'un ménage exploitant, en dehors de la production végétale ou animale qui justifient son identification en tant qu'"exploitant agricole". De ce point de vue, le travail artisanal à domicile des femmes, tout comme le travail salarié à l'extérieur de l'exploitation ou le commerce (autre que la vente des produits agricoles de l'exploitation) devraient être inclus dans ce que nous appelons travail extérieur.

Dans le cadre de ce travail, on ne prendra en ligne de compte que les activités se déroulant à l'extérieur de l'exploitation et du domicile familial.

2. Le travail familial en dehors des exploitations

Il est considéré traditionnellement comme un phénomène marginal, intéressant principalement les catégories les plus pauvres. A ce titre, il exprimerait une situation de rupture de l'équilibre économique et social initial. Il correspondrait de ce fait à un état provisoire qui ne saurait durer, à une situation transitoire précédant la disparition à terme de l'exploitation agricole. De cette conception découle la façon dont les activités dites extérieures (activités non agricoles à domicile et activités hors exploitation) sont appréhendées. L'analyse se limite traditionnellement à les considérer en tant qu'agrégats, au mieux en termes d'emploi de la force de travail (nombre de personnes concernées, temps d'occupation...), plus couramment en tant que source complémentaire de revenus.

Ainsi, l'approche des réalités et des significations de ce que recouvre l'existence de ces activités en termes de reproduction des ensembles familiaux concernés, de stratégie et de rapports aux pouvoirs (tant interne à la famille qu'externe à celle-ci), de division sociale du travail à l'échelle globale, n'est même pas envisagée. Pourtant, la persistance de ces formes de relations "inter-sectorielles" (au sens où elles expriment l'articulation entre diverses activités agricoles, commerciales, industrielles...), voire leur développement (au moins depuis la fin de la seconde guerre mondiale, pour ce qui concerne plusieurs pays du bassin méditerranéen) aurait dû militer en faveur du dépassement de cette forme de "cécité intellectuelle"¹.

Dans le cas de l'Algérie, les statistiques nationales et les enquêtes en milieu agricole ne rendent que très partiellement compte, voire pas du tout, de la pluriactivité des exploitants et des membres de leurs ménages. Tout au plus trouve-t-on quelques indications sur la période récente, concernant la double activité des chefs d'exploitation agricole².

Pourtant les formes prises par ce phénomène ainsi que son importance n'ont cessé d'évoluer.

3. Les origines de la pluriactivité en Algérie

Le travail extérieur des actifs appartenant à des exploitations agricoles familiales a connu une nette tendance à la diversification durant les deux décennies écoulées. Cela est intervenu sous l'effet de la politique développementaliste suivie par l'Etat algérien, notamment à l'occasion de la multiplication des occasions de travail engendrées par un processus d'investissement soutenu de 1969 à 1979.

Traditionnellement, durant les périodes coloniales et celle qui les a immédiatement précédées, la pluriactivité prenait surtout deux formes spécifiques :

- La première intéresse les exploitations agricoles pauvres. Elle consistait en l'exécution de travaux agricoles occasionnels rémunérés. Ceux-ci correspondaient aux périodes durant lesquelles la réalisation du travail agricole nécessitait la présence d'une forte main-d'œuvre sur de courtes périodes (récoltes, labours, etc.) dans différentes régions du pays. Elle donnait lieu à des déplacements de populations relativement importants, selon un mouvement déterminé par les conditions écologiques, le type d'occupation des sols et

le niveau des relations techniques. Dans ce cas, la pluriactivité était rarement le fait d'un individu spécialisé au sein de la famille dans le travail extérieur. Elle intéressait tous les membres masculins des ménages concernés. Des groupes de travailleurs relevant de la même localité, souvent liés par la parenté, migrent vers d'autres régions pour s'y employer, durant des périodes n'excédant guère les deux mois (Haneteau, Letourneux, 1873). Durant la période coloniale, ces mouvements de la force de travail constituaient la réponse concrète à la majorité de la population agricole (celle qui n'a pas connu le phénomène de l'émigration vers la métropole), aux processus de paupérisation et de prolétarianisation en cours (Bourenane, 1982 ; Bourkhobza, 1986).

- La seconde, forme historiquement importante, concernait les grandes "tenes", les "familles" riches détentrices de moyens humains et matériels importants. Elle exprimait une forme d'investissement de l'espace urbain ou rural (lorsqu'à l'origine les fonds investis provenaient des villes) par les familles économiquement et socialement puissantes. Elle recouvre principalement l'acquisition de commerces urbains par les ruraux ou d'exploitations agricoles par les commerçants ou les artisans des villes. Dans ce cas, et bien que la propriété des biens puisse être le fait du chef de famille, celui-ci semble avoir été rarement et directement en situation de double activité. S'opère ici une division familiale du travail entre ceux qui interviennent principalement sur l'exploitation et les autres.

Une telle situation n'est pas demeurée statique durant la période coloniale, et l'importance des activités en dehors des exploitations est allée en s'accroissant. Cela est intervenu sous l'effet du développement capitaliste colonial, des processus de différenciation économique, sociale et culturelle dont il était porteur, ainsi que des réponses concrètes apportées dans ce cadre par les différents acteurs sociaux.

4. L'évolution de la pluriactivité depuis l'Indépendance

Au lendemain de l'Indépendance, du fait de la politique étatique en matière d'investissement productif, de gestion de la force de travail et de répartition spatiale et sociale du revenu national (Bedrani), les anciennes formes de la pluriactivité connaissent une évolution sensible, selon un processus complexe cerné dans ses divers déterminants. Certains de ses caractères les plus connus méritent d'être rappelés :

- Une restructuration foncière et organisationnelle des anciennes formes coloniales. Celle-ci a notamment consisté dans le regroupement des anciennes exploitations et dans la reconduction à plus grande échelle des formes de travail existantes. Elle a permis l'accès au statut d'ouvrier permanent d'un grand nombre d'anciens salariés saisonniers et occasionnels.

- L'abandon des terres marginales par la population agricole, avec une forte migration vers les villes. Au même moment, l'émigration vers la France et vers l'Europe s'arrêtait.

- Une multiplication sans précédent des possibilités d'emploi non agricole (à rémunération plus élevée et plus stable en zone rurale) assortie d'un accroissement du niveau général des revenus avec, pour résultat, une diversification et une augmentation de la demande sociale en biens alimentaires et non alimentaires. Celle-ci est d'autant plus variée et d'autant plus importante que la taille croissante³ des ménages autorise des économies d'échelle sur de nombreux postes budgétaires, alors même que se généralise un modèle de consommation alimentaire et non alimentaire de référence moins "austère" et beaucoup plus "occidental".

Conjugué avec le recul de l'analphabétisme et les progrès en matière de communication et de circulation des hommes, cela a induit des modifications dans le système des activités, notamment avec l'apparition de nouvelles "occupations" jusqu'alors inexistantes. Certains de ces changements ont fait l'objet d'une mesure statistique. D'autres, par contre, bien que socialement et économiquement importants, continuent d'être ignorés (le commerce de produits facturés importés de manière illicite d'Europe et d'Asie du Sud-Est, par exemple).

Trois traits majeurs caractérisent cette évolution :

- D'une part la (re)mise au travail salarial des femmes (surtout celles âgées de plus de 50 ans) et des jeunes adolescents dans l'agriculture. Ce phénomène avait disparu au lendemain de l'Indépendance dans

Trois traits majeurs caractérisent cette évolution :

- D'une part la (re)mise au travail salarial des femmes (surtout celles âgées de plus de 50 ans) et des jeunes adolescents dans l'agriculture. Ce phénomène avait disparu au lendemain de l'Indépendance dans les régions de forte colonisation. En effet, durant la décennie écoulée, on a vu progressivement ce type de force de travail se substituer, dans différentes régions, à la main-d'œuvre occasionnelle masculine.
- D'autre part, la croissance de l'emploi masculin rural dans le BTP et dans une moindre mesure dans l'industrie.
- Enfin le changement du statut du salarié émigré en Europe, et plus particulièrement en France: Celui-ci a cessé d'être un simple et "pauvre" travailleur, transférant des revenus monétaires pour assurer la survie de sa famille. Il a eu tendance à devenir un agent d'approvisionnement des marchés locaux en biens manufacturés correspondant à des besoins exprimés par les nouvelles couches urbaines ou certaines catégories rurales. Du vêtement à l'ameublement ou au véhicule, en passant par la vache laitière, tout un commerce s'est mis en place dans les zones d'émigration traditionnelles, transformant les ménages agricoles vivant hier pour grande partie du travail de la terre, en ménages tirant aujourd'hui l'essentiel de leurs revenus des lacunes et des faiblesses du système économique en matière de production et de distribution de biens de consommation durables, ainsi que de l'évolution du système des besoins potentiels ou exprimés de la population, tant celle vivant dans les villes que celle restée dans les campagnes.

Ainsi, à l'envoi des mandats s'est substituée la circulation des personnes transportant toutes sortes de marchandises à destination de l'Algérie. Une certaine spécialisation spatiale s'est même opérée, la région de Sétif, à l'Est, se spécialisant dans le matériel Hi-Fi, la proche banlieue de Constantine, encore plus à l'Est, dans certains produits d'ameublement, etc. Du coup, les membres des ménages, y compris dans bon nombre de cas les femmes, sont devenus partie prenante d'une circulation marchande, ayant pour objectif de maximiser les entrées monétaires du ménage, indépendamment de toute autre rationalité⁴. Une mentalité de spéculateur s'est ainsi fait jour ou s'est trouvée progressivement renforcée. Celle-ci n'est pas sans conséquences sur le choix des activités ou des cultures à promouvoir dans l'agriculture. De ce point de vue, le succès relatif enregistré par le maraîchage, par la plasticulture, l'élevage bovin laitier ou, à un moment, l'aviculture semi-industrielle découle de la même logique. Aujourd'hui, avec la généralisation de ce type de commerce à travers tout le territoire national, et l'évolution de la structure démographique de la population algérienne émigrée en Europe⁵, on assiste à une autonomisation des activités de commerce vis-à-vis de leurs circuits de financement traditionnels.

5. Les conséquences de la pluriactivité sur certaines formes d'agriculture

Ces diverses formes d'activité qui modifient toute la logique de fonctionnement et de reproduction des exploitations agricoles prises en tant que telles sont loin d'être reconnues et cernées. Elles sont, dans bon nombre de cas, considérées comme des situations tout à fait marginales et conjoncturelles, voire anormales, sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter ou qu'il faudrait combattre. De fait, la pluriactivité des ménages et de surcroît la pluriactivité des chefs d'exploitation n'est guère statistiquement connue. Tout au plus trouve-t-on, pour la période récente (1982/84), quelques indications chiffrées sur le nombre d'exploitants déclarant, lors des enquêtes périodiques sur l'emploi, exercer une occupation "secondaire". Ce faisant, on continue à tout ignorer de la structure de l'emploi à l'intérieur des ménages dont le "chef" s'est déclaré occupé agricole. Une telle situation apparaît paradoxale, lorsque le traitement des données statistiques, selon les canevas classiques, tend à éclairer les bouleversements en cours, tels que le vieillissement de la population occupée dans l'agriculture durant une longue période, le poids croissant du BTP dans l'emploi masculin rural, etc.

Parmi les conséquences de l'évolution de la place et de la fonction de l'emploi agricole sur l'exploitation, deux méritent d'être signalées : la première concerne le rapport au travail du sol en général et sur l'exploitation familiale en particulier, la seconde a trait au modèle de consommation.

maraîchage ou à l'arboriculture fruitière, au détriment des céréales destinées à la consommation humaine, à la production animale et au détriment de la production végétale. Ce phénomène se conjugue avec une dévalorisation du travail agricole manuel en général et au sein de ce dernier, de ses formes occasionnelles et saisonnières. Celles-ci sont laissées aux femmes et aux jeunes adolescents, c'est-à-dire à des catégories sociales jugées peu ou pas du tout productives et dans tous les cas socialement minorées.

Le deuxième aspect concerne l'évolution de la "demande" en biens de consommation courante. A ce niveau, on observe une modification des "habitudes" de consommation tant alimentaires que non alimentaires. Les biens d'origine industrielle occupent un poids plus important dans le budget des ménages et une "homogénéisation" relative entre les modèles rural et urbain tend à s'opérer. De la forme sous laquelle le sucre est consommé aux vêtements, en passant par d'autres biens (tels que certains composants du linge de maison), un rapprochement avec certaines catégories urbaines tend à s'opérer. Cette évolution ne s'arrête pas, du reste, à ces seuls aspects. Elle les déborde pour concerner d'autres dimensions, comme l'habitat (notamment au niveau des matériaux de construction utilisés, de l'architecture, etc.).

Les divers aspects qu'on n'a fait qu'évoquer ici, témoignent de l'importance qui devrait échoir à l'étude des phénomènes de pluriactivité dans le cas de l'agriculture algérienne.

II. - La pluriactivité en France

Depuis 1975, les données et les études sur la pluriactivité sont, en France, relativement nombreuses.

Cette abondance provient tout d'abord de la base statistique sur laquelle peuvent reposer les analyses de la pluriactivité, qui s'est considérablement améliorée depuis 15 ans. En effet, on dispose maintenant, outre les recensements généraux de l'agriculture qui ont lieu tous les 9 ans, le dernier datant de 1988, d'enquêtes périodiques sur la structure des exploitations agricoles, dont certaines comportent un volet spécifique sur les problèmes de "pluriactivité". C'est le cas de l'enquête effectuée en 1987 qui nous fournit donc les données globales les plus récentes sur la pluriactivité. Elle avait été précédée d'une autre enquête spécifique en 1976.

La multiplication des études sur la pluriactivité trouve aussi son origine dans la très grande diversité du phénomène. Celle-ci interroge les chercheurs à plusieurs titres dans leur volonté d'expliquer une réalité qui est en principe relativement simple du point de vue statistique⁶, mais qui se révèle en fait extrêmement complexe dans ses manifestations et ses déterminants concrets (Brun, 1987).

La conjonction de ces deux phénomènes a d'abord abouti à une multiplication des définitions de la pluriactivité et des éléments qui la composent ou la déterminent. C'est ainsi que le SCEES dans son enquête 1987 (SCEES, 1988), partage les 354 500 exploitations pluriactives en douze catégories, dont la plus importante représente 27,5% des exploitations pluriactives alors que la plus faible représente encore 10 600 exploitations (3% de l'ensemble).

Par ailleurs les différentes approches du contenu du phénomène se sont aussi multipliées.

Tout d'abord, les différentes disciplines concernées ont chacune effectué des études leur permettant de caractériser, de leur point de vue, le phénomène de la pluriactivité. Mais ces différentes approches ont elles-mêmes provoqué des différences d'appréhension tenant cette fois-ci à l'unité d'analyse.

On conçoit ainsi facilement que les sociologues se soient intéressés les premiers à une analyse de la famille alors que les agronomes demeuraient à l'intérieur de l'exploitation et que les économistes avaient tendance à privilégier les interrogations sur l'origine, le montant et l'utilisation des revenus de chaque actif, familial.

Ces différences dans l'appréhension du phénomène se sont accentuées quand il s'est agi de l'expliquer. En effet, à la multiplicité des questions possibles qu'engendraient les différentes formes de pluriactivité, s'ajoutaient pour chaque discipline les différentes approches théoriques mais aussi les différents terrains sur lesquels s'appuyait la réflexion.

C'est sans doute là la troisième difficulté que rencontre une présentation de la pluriactivité en France. En effet, si celle-ci prend des formes très diverses quel que soit l'espace rural où elle se manifeste, il faut bien admettre que l'on va rencontrer des formes dominantes selon les régions où elle est observée. Les chercheurs vont alors s'efforcer d'élaborer des typologies qui sont la plupart du temps le résultat d'un croisement entre les formes de pluriactivité et les caractéristiques des espaces qui leur semblent les plus appropriés à leurs hypothèses.

On va ainsi trouver un certain nombre de découpages dont la plupart sont pertinents et éclairent sans doute de façon appropriée une partie de la réalité. C'est dire que l'on est loin de ce que pourrait être une théorie générale de la pluriactivité en France, qu'il est sans doute trop tôt pour l'élaborer mais que la pérennité du phénomène laisse largement ouvert le champ des constructions explicatives.

Pour pouvoir présenter de façon la plus simple possible l'essentiel de ce qu'est la pluriactivité en France, nous allons tout d'abord exposer les principales données disponibles en distinguant une approche par l'activité et une approche par le revenu. On pourra alors donner rapidement les principales explications actuelles des pluriactivités en France avant de se poser la question des raisons le plus souvent évoquées de leur diversité.

1. Caractéristiques des exploitations pluriactives

En 1987 la France dénombrait 354 500 exploitations qui avaient au moins une personne ayant une activité non-agricole, sur un total de 981 700 exploitations (SCEES, 1988)⁷. Ces exploitations se répartissaient de la façon suivante :

Tableau 1 : Les exploitations pluriactives réparties selon le type de pluriactivité		
Catégorie de de pluriactivité	Effectif 1987	%
Chef seul pluriactif	97 600	27,5
Conjoint seul	74 500	21
Un enfant du chef seul	72 500	20,5
Chef + conjoints seuls	36 500	10,3
Deux enfants du chef seulement	17 200	4,9
Chef + un enfant	12 700	3,6
Une personne autre que chef, conjoint enfant	10 600	3
Autre cas	32 900	9,3
Total	354 500	100

Source : SCEES, Etude n° 279, novembre 1988.

Cette première répartition illustre déjà de façon importante la diversité des formes de pluriactivité. Elle permet aussi de faire une première distinction importante entre les deux catégories sans doute les plus

fondamentales d'exploitations pluriactives en France, celles dont le chef est pluriactif, qui sont au nombre de 146 800 soit 41,4%, et celles qui connaissent une pluriactivité appelée souvent "pluriactivité familiale" en ce sens qu'elle concerne les autres membres de la famille.

Dans cette deuxième catégorie, il faut bien entendu mettre à part les exploitations où le conjoint est pluriactif (110 000 soit 31,3%) mais faire remarquer également que dans 28,9% des exploitations pluriactives, il y a au moins un enfant qui a une activité non-agricole.

Cette structure a sensiblement évolué depuis le dénombrement précédent des exploitations pluriactives qui date du recensement général de l'agriculture (RGA) de 1979. Outre le fait que le pourcentage de ces exploitations par rapport à l'ensemble a sensiblement baissé (36,1% contre 39,5 en 1979), on note une augmentation importante des exploitations dans lesquelles le conjoint a une activité non agricole, qui représentent 31,2% des exploitations pluriactives contre 20,2% en 1979. Mais la progression du travail du conjoint est encore plus remarquable si l'on ne prend en compte que la pluriactivité familiale. Les exploitations où seul le conjoint exerce une activité non agricole représentaient à peine 10% des exploitations pluriactives en 1979. Elles représentent 21% de ces exploitations en 1987 et leur nombre a progressé de 38% pendant la même période.

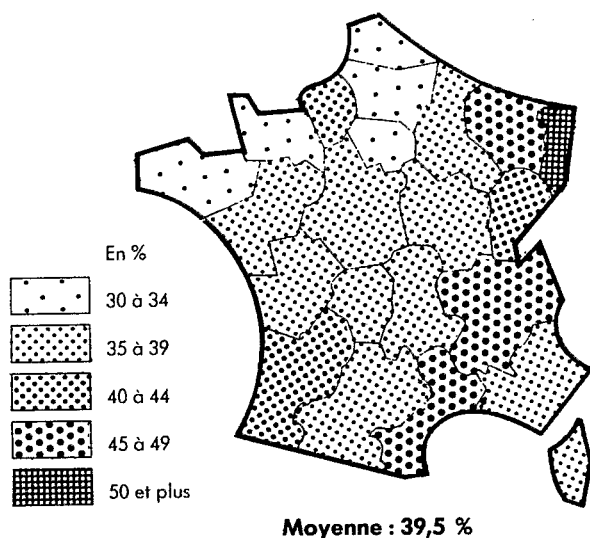
La répartition dans l'espace des exploitations pluriactives est très inégale comme le montrent les cartes ci-après qui permettent également la comparaison entre 1979 et 1987.

Exploitations dans lesquelles,

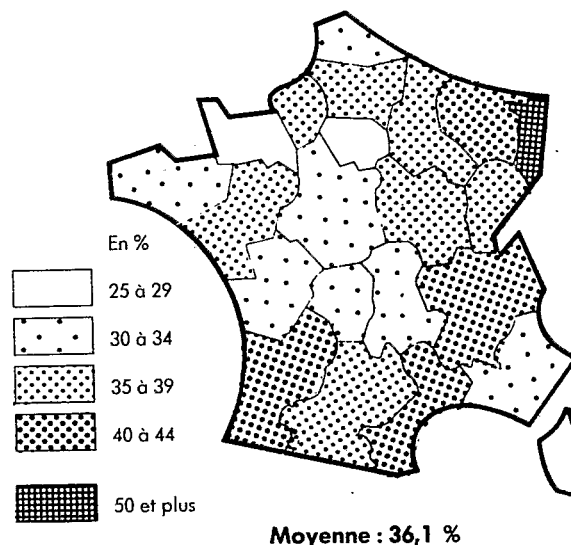
en 1987 :

en 1979 :

Au moins une personne
a une activité non agricole

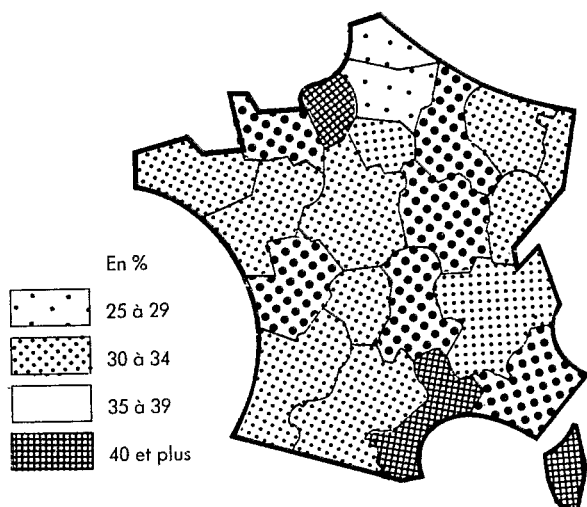


Au moins une personne
a une activité non agricole



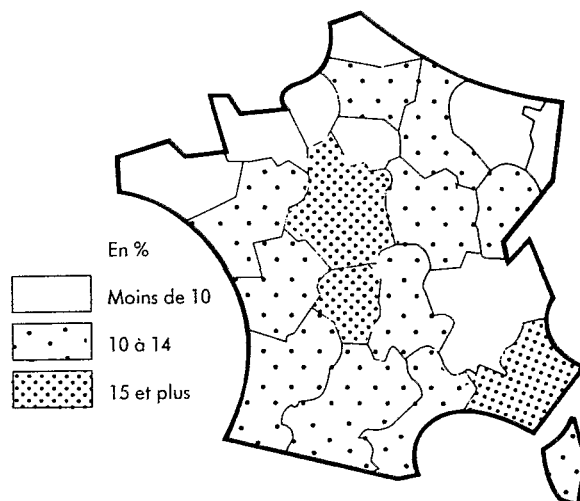
Pour 100 exploitations où au moins une personne a une activité non agricole :

Le chef seul est double actif



Moyenne : 34,3 %

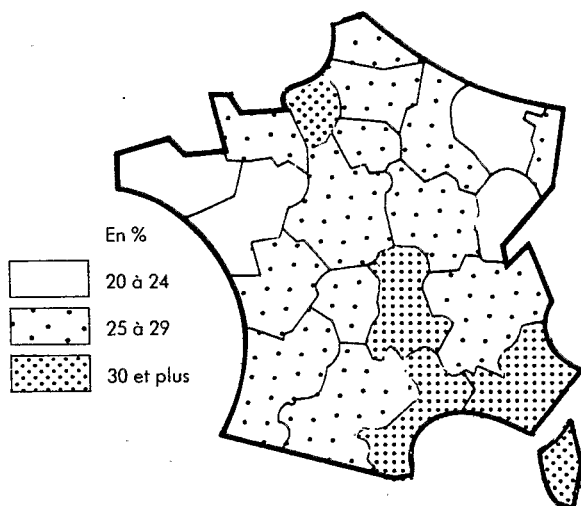
Le conjoint seul a une activité non agricole (double actif ou non)



Moyenne : 10,7 %

Pour 100 exploitations où au moins une personne a une activité non agricole :

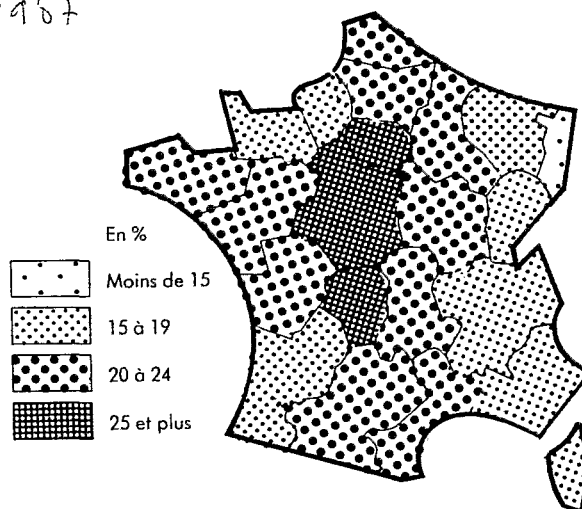
Le chef seul est double actif



Moyenne : 27,5 %

Le conjoint seul a une activité non agricole (double actif ou non)

1987



Moyenne : 21 %

Comme on peut le remarquer les différences entre les deux périodes se sont pas significatives, puisque l'on observe une baisse quasi générale de la pluriactivité globale sur l'ensemble du territoire qui s'accompagne d'une hausse, elle aussi générale, de la pluriactivité des conjoints.

Par contre les différences régionales méritent d'être notées. Elles sont très importantes en ce qui concerne la pluriactivité générale, puisque celle-ci part (en % de l'ensemble des exploitations) de 25,8 % en Ile de France pour aller jusqu'à 56,7 % en Alsace, et la pluriactivité des conjoints (de 8,4 % en Alsace à 34,8 % en Ile de France). Elles sont au contraire de peu d'importance en ce qui concerne la pluriactivité du chef seul (de 21,6 % en Bretagne à 33% en Languedoc-Roussillon) et ont tendance à diminuer entre les deux périodes.

France pour aller jusqu'à 56,7 % en Alsace, et la pluriactivité des conjoints (de 8,4 % en Alsace à 34,8 % en Ile de France). Elles sont au contraire de peu d'importance en ce qui concerne la pluriactivité du chef seul (de 21,6 % en Bretagne à 33% en Languedoc-Roussillon) et ont tendance à diminuer entre les deux périodes.

Comme on le verra ci-après les explications de ces différences sont nombreuses et parfois contradictoires. Les unes en effet vont s'appuyer presque exclusivement sur l'histoire de l'agriculture de la région et son évolution face à celle de l'agriculture française et européenne en général. D'autres vont au contraire privilégier des explications extra-agricoles et principalement celles qui touchent aux problèmes de l'emploi non-agricole. La diversité est là de toute façon pour montrer combien ce phénomène est multiforme et combien il faut être prudent pour en expliquer les causes et prévoir son devenir.

Tableau 2 : Les exploitations pluriactives réparties selon la SAU			
Taille de SAU	Total exploitations 1987 (milliers)	Exploitations pluriactives 1987 (milliers)	%
Moins de 1	70,0	29,9	42,7
1 à 2	59,2	24,8	41,8
2 à 5	106,8	49,4	46,2
5 à 10	107,2	45,7	42,6
10 à 20	174,7	62,6	35,8
20 à 35	188,9	57,4	30,4
35 à 50	110,1	31,4	28,5
50 à 100	124,4	38,9	31,2
100 et plus	40,3	14,4	35,7
Total	981,7	354,5	36,5

Source : SCEES, 1987.

Si l'on analyse maintenant les différences de taux de pluriactivité selon la taille des exploitations, on aurait pu s'attendre à des différences importantes entre les petites et les grandes exploitations. Le tableau ci-dessous montre que ces différences sont faibles.

Cette relative homogénéité se retrouve si l'on raisonne en terme de MBS⁸ puisque la MBS moyenne des exploitations pluriactives est de 24 000 ECU en 1987 alors que celle de l'ensemble des exploitations est de 26 600 ECU. Il faut cependant noter des différences importantes selon le type de pluriactivité. Ainsi, la MBS moyenne des exploitations où les deux conjoints sont pluriactifs est de 13 000 écus alors que celle où seul le conjoint, inactif sur l'exploitation, exerce une activité non-agricole atteint 34 200 ECU soit 30% de celle de l'ensemble des exploitations.

La répartition des différents types d'exploitations pluriactives selon l'Orientation Technico-Economique (OTEX) ne donne pas d'éclairage significatif permettant d'expliquer une quelconque fréquence d'une OTEX pour tel type de pluriactivité.

Par contre en croisant l'ensemble de ces caractéristiques on peut aboutir à une typologie plus contrastée qui montre bien qu'il faudrait plutôt parler de pluriactivité au pluriel tant on a affaire à des phénomènes finalement très différents. C'est ce que fait le SCEES en présentant les résultats de son enquête 1987 (SCEES, 1988). On peut en effet distinguer principalement 5 grands types d'exploitations pluriactives, classées ici "par ordre croissant d'importance économique".

- Les exploitations où le chef seul est double actif sont également pour près des deux tiers d'entre elles des exploitations où l'activité agricole est considérée comme secondaire, leur MBS étant inférieure de 25% à celle de l'ensemble des exploitations. Leur chef est légèrement plus jeune que la moyenne des chefs d'exploitations pluriactives.
- Les exploitations où le conjoint seul est double actif sont dirigées par des chefs jeunes dont la moitié sont des femmes. Ils fournissent environ 20% du travail total engagé sur l'exploitation.
- Les exploitations où seul un enfant du chef exerce une activité non agricole ont une MBS supérieure à la moyenne, sont dirigées par des chefs âgés ayant une famille nombreuse, ce qui fait que l'absence de l'enfant exerçant une activité non-agricole n'a pas d'incidence sur la marche de l'exploitation.
- Les exploitations où le conjoint seul a une activité non-agricole et est inactif sur l'exploitation sont dirigées par des chefs jeunes. Elles ont la MBS la plus élevée de toutes les catégories. "L'activité des conjoints (y) est indépendante, non liée aux contraintes de l'exploitation, comme cela se rencontre le plus fréquemment dans l'ensemble des ménages (non agricoles)".

Cette description rapide des exploitations pluriactives va permettre maintenant d'analyser l'activité non-agricole des pluriactifs et les revenus qu'ils en tirent.

2. L'activité et les revenus non-agricoles des pluriactifs

En 1987 la population agricole familiale totale âgée de plus de 15 ans était de 2 666 900 individus. 2 087 900 d'entre eux étaient en activité, dont 490 700 "pluriactifs" soit un peu moins du quart, l'effectif des pluriactifs comportant à la fois les doubles actifs (275 700) et les actifs non agricoles n'exerçant pas d'activité agricole (214 900) (SCEES, 1988).

La profession la plus souvent exercée par les chefs d'exploitation doubles-actifs était largement celle d'ouvrier (41,7% des cas) lorsqu'elle représentait la profession principale. Dans le cas d'une activité secondaire, les exploitants agricoles partageaient leurs choix principaux entre la profession d'artisan et de petit commerçant (22%) et une "activité avec simple indemnité" (21,1%).

Les conjoints des chefs d'exploitation étaient principalement ouvriers (44,9%) lorsqu'il s'agit de l'homme et employé (31,8%) lorsqu'il s'agit de la femme. Le tiers d'entre elles est d'ailleurs salarié de l'Etat ou des collectivités locales. On retrouve les mêmes prédominances lorsqu'il s'agit des autres membres de la famille avec un taux de 64 % d'ouvriers pour les hommes et de 37,8% d'employées chez les femmes. Quelle que soit la position dans la famille (chef, conjoint ou membre) le statut de salarié est largement prédominant puisqu'il représente de 67,3% (chefs) à 89,4% (femme membre de la famille).

Enfin il s'agit majoritairement d'un travail permanent (plus de 85 % des cas sauf pour les chefs où il est seulement de 75%) avec, dans plus de 75% des cas, une durée moyenne hebdomadaire de travail de plus de 30 heures assimilable à un emploi à plein temps.

La pluriactivité en France telle qu'elle apparaît dans l'enquête de 1987 est donc largement dominée par des individus exerçant une activité non-agricole à titre principal et à temps complet. D'ailleurs sur les 490 700 pluriactifs, seuls 90 300 exerçaient à cette époque leur activité non-agricole à titre secondaire ce qui corrobore bien les données sur le rythme et la durée hebdomadaire du travail.

Par ailleurs on est frappé de voir l'importance du salariat par rapport aux professions indépendantes.

On est donc loin de l'image assez communément répandue en France jusqu'aux années 1980 d'une pluriactivité prenant principalement la forme de familles d'agriculteurs ajoutant à leur activité agricole une activité à temps partiel, soit indépendante (artisanat et tourisme en zone de montagne), soit salariée dans des activités souvent saisonnières. Cela a des conséquences importantes quant à l'interprétation du phénomène comme on le verra ci-après.

Les revenus tirés de la pluriactivité n'ont pas été appréhendés par l'enquête de 1987. On peut cependant se faire une idée de ce qu'ils représentent par une approche macro-économique qui est celle adoptée par B. Delord et Ph. Lacombe (Delord, Lacombe, 1989). Il faut cependant remarquer que la notion de "revenus extérieurs" telle qu'elle est utilisée ici dépasse largement celle des revenus du travail des exploitations pluriactives puisque s'y ajoutent les revenus du capital et les transferts sociaux non-agricoles effectués en direction des exploitations à temps plein comme des exploitations pluriactives.

Le tableau ci-après distingue trois grands types de revenus. Dans les concours publics on ajoute au soutien des prix le solde des transferts sociaux aux agriculteurs diminué des taxes payées par eux. Dans les revenus extérieurs, on ajoute aux revenus du travail et du capital extérieurs à l'exploitation les retraites et prestations sociales non-agricoles.

Tableau 3 : Répartition des revenus selon leur origine.				
Type de revenu	Revenu de l'activité agricole net du soutien des prix	Concours publics liés à l'activité agricole	Revenus extérieurs	Total
Montant (MF) (année 1981)	41,5	33,5	58,6	133,6
%	31	25	44	100

Source : Delord, Lacombe, 1989.

Comme on peut le constater, les revenus extérieurs occupent la première place dans la structure des revenus. Ils tendraient à devenir majoritaires "à l'image de ce qui se passe dans les autres pays".

Delord et Lacombe fournissent également des informations fort intéressantes sur la répartition de ces revenus selon la catégorie d'exploitation. Les montants ci-dessous ne recoupent pas tout à fait les mêmes réalités que dans le tableau précédent puisque les transferts sociaux sont sensiblement inférieurs mais surtout -ce qui n'est pas sans intérêt pour nous- les revenus extérieurs se limitent aux revenus du travail.

Tableau 4 : Répartition des revenus selon leur origine et le type d'exploitation.				
Exploitation	Revenu agricole hors soutien des prix	Revenu d'origine publique	Revenu extérieur	Total
A temps complet montant (Md de F.)	38,2	22,5	18,1	78,8
%	48	29	23	100
A temps partiel montant (Md de F.)	3,3	3,7	22,9	29,9
%	11	12	77	100
Ensemble montant	41,5	26,2	41,1	106,8
%	38	24	38	100

Source : Delord, Lacombe, 1989.

Comme on peut le constater les revenus extérieurs représentent 23% des revenus des exploitations à temps plein et près de la moitié des revenus agricoles hors soutien des prix de ces mêmes exploitations.

On est moins surpris de voir l'importance relative des revenus extérieurs dans les exploitations à temps partiel. On doit cependant remarquer qu'il ne nous a pas été possible de vérifier si la distinction entre les deux types d'exploitation recoupait celle que nous avons utilisée dans notre approche précédente basée sur l'activité. Quoi qu'il en soit, les différences ne peuvent pas être telles qu'elles remettraient en cause la démonstration.

3. La pluriactivité en France : essai d'interprétation

Comme nous le faisons remarquer au début de ce chapitre, les interprétations des phénomènes qui composent la pluriactivité en France sont nombreuses. On a résumé ici quelques unes des positions récentes d'économistes et de sociologues ruraux français. La plupart d'entre elles représentent d'ailleurs un double apport, en présentant comment, dans un certain nombre de situations concrètes, le plus souvent régionales, fonctionne réellement la pluriactivité, et en tentant de donner à partir de là une interprétation plus large du phénomène.

Certains se sont donc intéressés tout d'abord aux raisons qui poussaient un agriculteur à choisir la pluriactivité et à continuer de la pratiquer (Vert, 1985). Ces études montrent bien que la seule faiblesse des revenus agricoles, si elle peut expliquer pourquoi un agriculteur choisit de devenir ouvrier-paysan, n'explique pas pourquoi un non-agriculteur le deviendra soit en héritant d'une exploitation soit en la constituant. On peut même trouver des situations dans lesquelles c'est l'insuffisance du revenu non-agricole qui va provoquer la décision de devenir pluriactif agricole.

Certains sociologues ruraux (Barthez, 1988) analysent la pluriactivité en prenant comme lieu d'observation la famille et non l'exploitation agricole. Les études réalisées dans cette perspective montrent que l'intégration sociale de plus en plus importante de la population agricole au reste de la population interdit désormais de penser que les individus qui composent une famille agricole vont se déterminer dans leurs choix professionnels en fonction d'une "logique agricole traditionnelle". La séparation entre l'unité familiale et l'unité professionnelle basée sur l'exploitation va permettre de faire émerger des stratégies individuelles très différenciées au sein des familles d'agriculteurs. Celles-ci pourront d'ailleurs se mettre en œuvre tout en continuant une cohabitation que la transformation des modes de vie rend tout à fait possible.

D'autres analyses, plus régionales, ont porté sur l'observation d'une pluriactivité familiale assez particulière puisqu'elle est fondée sur un ensemble d'activités pratiquées à partir de l'exploitation agricole mais qui concernent des secteurs non-agricoles (tourisme, artisanat, transformation, conditionnement et commercialisation des produits agricoles...). C'est ainsi qu'émergent des "entreprises rurales" dont la logique est très différente de l'entreprise agricole.

On n'y recherche pas en effet la maximisation du profit mais le plein emploi du travail familial et la valorisation de la production de biens et de services, agricoles et non-agricoles, que peuvent assurer les membres de la famille (Muller, Valceschini, 1986).

Certaines études ont porté principalement sur des comparaisons régionales de ce que l'on pourrait appeler la "pluriactivité dominante" dans une région donnée. Elles se donnaient ainsi comme objectif de montrer que la pluriactivité pouvait jouer un rôle très différent selon l'état de l'agriculture régionale, les besoins de la population agricole et les stratégies mises en œuvre par certains actifs agricoles. On peut citer ainsi la comparaison entre les formes que prend la pluriactivité dans une région de grandes cultures, dans une zone de la plaine viticole et dans certaines vallées alpines (Campagne et al., 1990).

La "pluriactivité d'entreprise" ou de "développement" est observée en Picardie chez les agriculteurs dont les exploitations connaissent des résultats suffisants pour que leurs chefs envisagent de les investir en vue de créer des entreprises non-agricoles locales (transport, IAA, etc...).

La "pluriactivité de maintien" se rencontre en Languedoc chez les agriculteurs dont l'épouse ou l'un des membres de la famille, par le revenu extérieur qu'il apporte, permet de concentrer toutes les ressources de

l'exploitation sur sa modernisation et donc sa compétitivité dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune de la CEE et d'un marché vinicole en pleine transformation.

La "pluriactivité de survie" est celle que mettent en œuvre les éleveurs des vallées alpines en tentant de développer, à partir de l'exploitation, des activités complémentaires leur permettant d'atteindre le niveau de revenu qui leur permettra d'éviter l'exode.

Cet aperçu très général de ce que nous considérons comme les principaux courants d'interprétation de la pluriactivité ne pouvait être que partiel. Il a cependant voulu montrer qu'à l'importance du phénomène s'ajoutait aussi celle de la "période" qui voit s'opérer des remises en cause fondamentales dans le fonctionnement de nos agricultures européennes donnant ainsi à la pluriactivité un intérêt que beaucoup lui avaient refusé jusqu'alors.

4. Conclusion

Deux réflexions plus globales peuvent permettre de montrer combien l'étude de la pluriactivité des familles agricoles en France ne pourra déboucher sur des interprétations pertinentes que si elle sort délibérément de l'agriculture.

Celle d'A. Brun (1987) tout d'abord qui montre que l'avenir de la pluriactivité en France repose sur les réponses que l'on peut apporter à la "question en tenaille que pose la conjonction du chômage et de la saturation des marchés agricoles". A. Brun explique bien en effet que sans le chômage on pourrait espérer résoudre le problème des excédents agricoles en transférant une partie des actifs agricoles dans les autres secteurs d'activité. De même, sans les excédents agricoles on pourrait espérer réduire le chômage en permettant aux actifs privés d'emploi de développer la production agricole sur des zones à mettre en valeur.

La question qui est alors posée est de savoir si la pluriactivité apporte ou non une réponse à cette question. Deux écoles s'affrontent en effet. L'une va avancer qu'il n'en est rien puisque les pluriactifs sont des concurrents objectifs des autres demandeurs d'emploi sur un marché du travail plus que saturé. L'autre partira du constat observé dans plusieurs régions françaises que les emplois créés par les pluriactifs agricoles sont souvent des emplois de service, utiles à la société, mais qui ne peuvent être créés que par les pluriactifs eux-mêmes. Cette dernière perspective est assez séduisante dans la mesure où elle repose sur des faits assez inéluctables. Le fait que ces créations d'emplois nécessitent des aides publiques ne veut pas dire pour autant, comme l'avancent ses détracteurs, que celles-ci seront autant de moins pour le développement de l'agriculture. Il semble bien en effet que, dans ce domaine, la CEE ait fait le choix de substituer petit à petit à une politique de soutien de l'agriculture, une politique de développement rural, susceptible de résoudre, tout au moins dans certaines régions européennes, à la fois les problèmes de revenus agricoles liés à la réforme de la Politique Agricole Commune et ceux de la sauvegarde de l'environnement (Adrienssens, 1988).

Enfin il est assez séduisant de tenter d'étudier le devenir de la pluriactivité à partir d'une analyse plus globale des différences existant dans l'intégration de l'agriculture et des agriculteurs à la société globale. C'est ce que fait F. Pernet (1990) en proposant de réfléchir à partir de l'hypothèse suivante.

L'avenir de l'agriculture et des agriculteurs s'organiserait autour de trois ensembles "socio-spatiaux". Celui des "bassins de production agricole spécialisés" qui seraient exclusivement sous la dépendance de l'agro-industrie. Celui des zones qui subissent l'attraction directe ou indirecte (zones touristiques) des centres urbains où pourrait se développer une agriculture s'appuyant fortement sur une pluriactivité familiale rendue possible par la proximité des emplois urbains. Celui du "rural profond" qui risquera de rester en dehors de ces dynamiques malgré les volontés locales de développement qui s'y manifestent et donc de se marginaliser.

Quoi qu'il en soit, les débats actuels sur la pluriactivité et les politiques naissantes de développement rural montrent bien qu'il est trop tôt pour tenter une quelconque synthèse sur la pluriactivité en France et que la

seule chose que l'on peut avancer c'est qu'elle est et restera, comme dans beaucoup d'autres pays, un phénomène beaucoup plus structurel que conjoncturel.

III. - L'agriculture à temps partiel au Portugal

Dans ce travail, nous avons considéré comme faisant partie de l'Agriculture à Temps Partiel (ATP) l'univers des exploitations agricoles dirigées par les producteurs individuels qui ont une double activité. Et cela pour deux raisons. Premièrement, le recensement disponible ne permet pas d'établir l'inter-relation des différentes variables qui caractérisent l'ATP. Deuxièmement, parmi les données disponibles, nous avons considéré que la variable choisie est celle qui conduit à l'évaluation sociale et économique de l'ATP la moins incorrecte, au niveau du pays et de la région (*tableau 5*). Les variables restantes seront, évidemment, utilisées comme informations complémentaires.

En 1979, il y avait au Portugal environ 340 000 exploitations agricoles à temps partiel, lesquelles représentaient 43,9% du nombre total de producteurs individuels, et occupaient 19,7% de la superficie agricole. Leur contribution à la valeur ajoutée brute de l'agriculture (VAB) s'élevait à 29,1% (*tableau 5*). Ces valeurs sont, toutefois, sous-estimées, notamment par rapport au nombre et à la VAB, puisque le RAC (Recensement Agricole du Continent) -la base de données que nous avons utilisée- ne compte pas les jardins potagers, très importants du point de vue de la production destinée à l'autoconsommation des familles qui exercent différentes activités (ouvriers, employés, petits commerçants, etc.).

Ce système d'agriculture s'est beaucoup développé pendant les années 1970. Deux indicateurs le prouvent :

- 1) le nombre de producteurs qui ont une double activité est passé de 38,7% en 1968 à 43,9% en 1979 ;
- 2) le nombre d'exploitations où tout le travail est exécuté par les membres de la famille, mais dont la plupart du revenu provient de l'extérieur s'est élevé de 35,2% entre 1968 (27,2%) et 1979 (62,4%) (Fragata, Barros, Carvalho, 1991).

L'ATP est présente dans toutes les régions du pays, mais son importance varie selon les régions ainsi que ses niveaux d'intensification et ses diverses formes d'articulation avec les secteurs d'activité économique. Toutefois, la liaison de l'ATP avec le secteur tertiaire est une caractéristique commune à toutes les régions.

Au Nord-Centre littoral, l'ATP occupe un tiers de la superficie agricole, elle a l'indice maximum d'intensification et une articulation très élevée avec le secteur industriel. Dans cette région, cette forme d'agriculture est responsable de 32,5% de la VAB.

Au Nord-Centre intérieur et à l'Alentejo, par contre, l'ATP s'articule fondamentalement avec le secteur "agricole et forêts" et elle y présente les indices les plus bas d'intensification agricole (*tableau 5*).

Dans ces deux régions, elle occupe respectivement 27% et 11% de la superficie agricole. Par rapport à la VAB, leur poids s'élève respectivement à 30,7% et 15,8%, cette dernière valeur étant la plus basse du pays (Continent). Dans les "distritos" de Santarém, Lisboa et Setúbal, l'ATP a le deuxième indice d'intensification le plus élevé, occupe environ 1/4 de la superficie agricole et est responsable d'environ un tiers de la VAB. Dans ces deux régions elle se trouve fortement liée au secteur primaire. L'ATP en Algarve occupe 19,7% de la superficie agricole et représente 29,1% de la VAB. C'est dans cette région que l'ATP a le taux d'articulation le plus élevé avec le secteur de la construction et des travaux publics.

L'ATP touche toutes les strates de dimension des exploitations agricoles. Elle a cependant beaucoup plus d'expression sociale et économique au niveau de la très petite et petite exploitation, bien qu'elle soit également importante pour les strates plus élevées, comme l'illustrent les *tableaux 6 et 7*.

Par rapport aux strates que nous avons considérées, l'importance de l'ATP, tant au niveau du nombre d'exploitations qu'au niveau de la SAU qu'elles occupent et de la VAB qu'elles créent, devient moins

Tableau 5 : Importance sociale et économique, indice d'intensification et articulation de l'ATP avec les secteurs d'activités, par régions, en 1979.

	N°	SAU	VAB	VAB ha SAU	Articulation avec les secteurs d'activité (*)			
					Agriculture forêts et pêche	Industrie	Construction et travaux publics	Tertiaire
Nord et Centre littoral	40,9	32,3	32,5	100	15,6	29,5	16,0	38,9
Nord et Centre intérieur	42,0	27,0	30,7	46	38,4	9,9	14,0	37,9
"distritos" de Santadém, Lisboa et Setúbal	56,5	24,4	32,3	86	31,5	15,8	11,6	41,1
Alentejo	46,9	11,0	1538	20	44,6	7,5	10,8	37,1
Algarve	38,1	21,8	25,1	61	33,1	7,1	19,8	40,0
Continent	43,9	19,7	29,1	59	27,0	19,6	14,5	38,9

(*) Cette articulation concerne l'ensemble des personnes de la famille ayant double activité.

Source : CORDOVIL et alii (2) ; Fragata et alii (3).

Tableau 6 : Importance sociale et économique de l'ATP par types d'agriculture (pourcentage par rapport au total de chaque type).

Types	% des exploitations	SAU (%)	VAB (%)
Très petite	47,5	44,3	45,6
Petite	37,4	34,8	36,5
Moyenne inférieure	29,7	25,6	27,7
Moyenne supérieure	25,6	21,9	24,5
Grande	21,9	7,7	10,5

Tableau 7 : Importance sociale et économique de l'ATP.

Types	Nombre	VAB
Très petite	100	100
Petite	79	80
Moyenne inférieure	63	61
Moyenne supérieure	54	54
Grande	46	23

significative au fur et à mesure que la dimension économique des exploitations augmente. Si l'on prend comme exemple le nombre d'exploitations et la VAB et si l'on fait correspondre à la très petite exploitation la valeur 100, nous avons l'évolution suivante pour les strates que nous avons définies (*tableau 7*).

Toutefois, il est à noter la présence significative de l'ATP dans les exploitations de plus grande taille. En effet, par rapport au total de chaque type et au nombre d'exploitations, l'ATP des types "moyenne supérieure" et "grande agriculture" présente, respectivement, les valeurs suivantes : 25,6% et 21,9%. Pour ce qui est de la VAB, la part des grandes exploitations à temps partiel est de 10,5% dans cette strate et celle de la strate moyenne inférieure est encore plus élevée (24,5%).

En termes économiques, l'importance de l'ATP est très diverse : l'ATP jusqu'à 4 UC (très petites et petites exploitations) occupe 10,7% du total de la SAU et crée environ 20% de la VAB, tandis que pour l'ATP de dimension supérieure à 16 UC (grande agriculture), ces valeurs sont respectivement 4% et 3% (*tableau 8*). Par ailleurs, le travail dans les exploitations plus petites est presque totalement exécuté par les femmes (Fragata).

Tableau 8 : Importance sociale et économique de l'ATP par types d'agriculture (pourcentage par rapport au total du Continent).				
Types	% des exploitations	SAU (%)	VAB (%)	Intensité
Très petite	34,7	6,3	12,8	100
Petite	6,5	4,5	6,9	74
Moyenne inférieure	1,8	2,7	3,6	64
Moyenne supérieure	0,7	2,2	2,8	60
Grande	0,2	4,0	3,0	36
Total	43,9	19,7	29,1	

Les éléments que l'on vient de citer révèlent un autre degré de diversité à l'intérieur de l'ATP ; le niveau d'intensification culturale par taux d'agriculture (VAB/ha de SAU -*tableau 4*). L'ATP des exploitations de dimension économique les plus petites est plus intensive que celle des exploitations plus grandes. En effet, par rapport à l'indicateur VAB/ha de SAU, si l'on donne à la petite agriculture l'indice 100, la grande agriculture aura la valeur 36, ce qui veut dire une valeur inférieure de 64% à la première.

Le *tableau 9* illustre ce que l'on vient d'affirmer.

Tableau 9 : Importance sociale et économique de l'ATP par types d'agriculture (pourcentage par rapport au pourcentage des exploitations à temps partiel).				
Types	Effectifs de l'ATP (%)	SAU de l'ATP (%)	VAB de l'ATP (%)	Indice d'intensification
Très petite	79,1	31,5	44,1	100
Petite	14,7	23,0	23,8	74
Moyenne inférieure	4,2	13,8	12,3	64
Moyenne supérieure	1,5	11,3	9,5	60
Grande	0,5	20,4	10,3	36

La très petite et la petite agriculture créent 67,9% de la VAB sur 54,5% de la SAU et la "moyenne supérieure" et la "grande" agriculture créent 19,8% de la VAB sur 31,7% de la SAU. Or, il faut remarquer que 20,4% du total de la SAU de l'ATP sont occupés par la grande agriculture à temps partiel. A cette dernière appartiennent les exploitants qui ont un niveau économique plus élevé (professions libérales, industriels, commerçants, cadres, etc.), lesquels habitent dans les villes et ne travaillent pas directement sur l'exploitation. Le système de production de ces exploitations est, dans la plupart des cas, simplifié et dominé par une seule culture (vigne, vergers, etc.).

Tout ce que l'on vient de montrer met en évidence le caractère hétérogène de l'ATP, soit au niveau des régions, soit par rapport à la dimension des exploitations. Cependant, il faut comprendre ces commentaires comme étant des indicateurs de tendance, parce qu'il y a aussi une diversité importante dans la même strate d'exploitations. Carminda Cavaco (1985) a démontré ce fait dans son travail sur la région de Lisbonne et nous avons eu l'opportunité de le faire dans d'autres études réalisées sur le Centre-Nord littoral (Carvalho, Barros, Rocha, 1982 ; Fragata, 1982 ; Barros, 1983 ; Carvalho, Barros, Rocha, Rolo).

Comme nous venons de le voir, l'ATP a une grande importance au Portugal, compte tenu du nombre d'exploitations qui la pratiquent, de leur production et de leur contribution au développement d'autres activités économiques. Parmi les pays de la CEE, le Portugal est le pays où l'ATP est la plus importante, puisqu'il détient le pourcentage le plus élevé de producteurs individuels qui ont aussi d'autres activités rémunérées et, à l'exception de l'Italie, il est aussi le pays qui a le plus petit pourcentage de producteurs individuels à plein temps (Pires, 1986). L'ATP est pratiquée, plus particulièrement par les exploitations agricoles les plus petites. A ce sujet, il faut rappeler que nous ne comptons pas dans notre évaluation avec les jardins potagers⁹. Si l'on comptait aussi ces derniers, l'importance de l'ATP dans la société portugaise serait encore plus remarquable.

Voyons maintenant ce qui se passe au niveau des différentes sources de revenus dans la société rurale portugaise.

Tableau 10 : Importance sociale et économique des revenus de diverses sources (% des exploitations à revenus extérieurs, SAU correspondante, VAB créée).									
Régions et Continent	Exploitations du 1er type			Exploitations du 2ème type			Total		
	N°	SAU	VAB	N°	SAU	VAB	N°	SAU	VAB
Nord-Centre littoral	20,5	24,4	22,9	61,6	46,1	46,9	82,1	70,5	69,8
Nord-Centre intérieur	26,9	29,4	29,2	53,8	29,2	35,0	80,7	58,6	64,2
"Distritos" de Santarém, Lisboa et Setúbal	16,8	17,9	19,8	66,5	23,6	32,4	83,3	41,5	52,2
Alentejo	15,5	11,5	12,7	60,7	9,1	15,7	76,2	20,5	28,4
Algarve	22,7	30,3	28,5	57,5	32,0	38,2	80,2	62,3	66,7
Continent	21,6	18,7	22,0	60,0	21,1	34,8	81,6	39,8	56,8

L'information disponible sur cette question est illustrée au tableau 5 et elle concerne deux types d'exploitations : 1er type - exploitations dont la majorité des revenus de la famille provient de l'exploitation (> 50%) ; 2ème type - exploitations dont la majorité des revenus de la famille provient de l'extérieur.

Nous pouvons dire que les revenus extérieurs sont, sans aucun doute, une caractéristique fondamentale des familles/exploitations au Portugal. Ainsi :

- a) les exploitations ayant des revenus extérieurs sont numériquement très importantes dans toutes les régions du pays, puisque le minimum est de 76,2% dans l'Alentejo et le maximum de 83,3% dans les "distritos" de Santarém, Lisboa et Setúbal ;
- b) à l'exception de l'Alentejo, les revenus extérieurs ont un grand poids dans toutes les autres régions du pays. En effet, dans l'Alentejo, les exploitations à revenus extérieurs occupent 20,5% de la SAU et créent 28,4% de la VAB. Pour toutes les autres régions, les exploitations à revenus extérieurs occupent entre 52,2% et 69,8% de la SAU et créent entre 41,5% et 70% de la VAB ;
- c) les unités de production du 2ème type sont plus importantes du point de vue social et économique que celles du 1er type ;
- d) par rapport au nombre et à la VAB, les très petites et les petites exploitations du 2ème type sont majoritaires dans toutes les régions. Les exploitations du 1er type ont une importance différente selon les régions. On peut les répartir en trois groupes : le premier comprend les régions Nord-Centre littoral et Nord-Centre intérieur où dominent la très petite et la petite agriculture ; le deuxième, l'Algarve, où les petites et les "moyennes inférieures" sont plus importantes ; le troisième, les "distritos" de Santarém, Lisboa et Stúbal et la région de l'Alentejo où les strates les plus importantes sont celles des exploitations de plus grande dimension économique (moyennes supérieures et grandes exploitations).

IV. - La pluriactivité des agriculteurs en Tunisie

Les statistiques globales abordent la question de l'occupation du temps des chefs d'exploitation dans l'agriculture, mais déjà dès la définition du terme "agriculteur" les deux grandes sources de statistiques ne sont pas d'accord sur les limites à donner à cette profession.

Ainsi, l'INS définit la population agricole active comme étant composée de "personnes actives qui consacrent la majeure partie de leur temps à une activité agricole qui, elle, leur procure ou non le maximum de revenu. Ce chiffre est nettement inférieur à celui estimé par le Ministère de l'Agriculture qui intègre dans la population agricole toute personne qui s'adonne à une activité agricole ne fut-ce qu'une journée par an". (INS, Réf. 6). Pour le Ministère de l'Agriculture, "en matière d'emploi agricole, la différence entre les estimations des services statistiques du Ministère de l'Agriculture et ceux de l'Institut National de la Statistique provient du fait que ces derniers procèdent au recensement de la population active agricole occupée dans l'agriculture et en tirant son principal revenu, alors que les premiers estiment la population occupée totalement ou partiellement dans l'agriculture et en tirant totalement ou partiellement son principal revenu" (Pires, 1986).

Cette confusion dans la définition de la population rurale active se retrouve chez la population elle-même (voir plus haut) puisque, nous signale l'INS, "certaines personnes ont... préféré se faire recenser comme chômeurs alors qu'elles vivent dans un ménage disposant d'une exploitation agricole et dont elles sont les seuls membres actifs" (Fragata, Barros, Carvalho, en préparation).

C'est donc la conception même de l'activité agricole qui est en jeu et, au-delà de la terminologie, c'est une vision du monde rural et de son interrelation avec les autres secteurs qui est en cause¹⁰.

1. Importance de la pluriactivité au niveau national

L'enquête de 1961/62 donne une proportion de 49% de chefs d'exploitation pluriactifs, proportion assez importante, surtout si l'on rappelle qu'elle ne concerne que les chefs d'exploitation et qu'elle occulte donc les revenus des autres membres de la famille et surtout les transferts de revenu qui peuvent avoir lieu à l'intérieur de la famille élargie. Vingt ans après, l'enquête agricole de base de 1980 donnait 39,9%

d'agriculteurs doubles actifs. La question se pose alors sur la signification de cette importance et surtout de l'évolution de ce phénomène.

En effet, si l'on explique souvent la pluriactivité comme forme transitoire avant le départ vers la ville et la cessation de l'activité agricole, les chiffres semblent confirmer cette hypothèse. Seulement, si l'on considère le nombre total d'exploitations, on trouve qu'il est resté constant et qu'il a même connu une légère augmentation.

Donc, ce qui s'est passé est plus une cessation de la pluriactivité en faveur de l'activité agricole que le contraire. Il y a donc sans doute plus un phénomène de spécialisation qu'un phénomène de prolétarianisation et de départ de l'agriculture. Il est vrai que ceci s'est accompagné d'une régression importante du taux de la population rurale, cette dernière connaissant un taux de croissance annuel de 1,3% alors que pour la population totale il était de 2,4%.

On observe, de plus, sur la même période, un vieillissement des chefs d'exploitation agricole. Il y a donc un phénomène de destructuration du monde rural et un exode qui vide la campagne de sa population jeune avec disparition de la diversité des activités artisanales liées à l'agriculture et donc une spécialisation dans la production agricole de ceux qui y restent ou qui y retournent après une activité en dehors de l'agriculture.

Par ailleurs, l'importance de la pluriactivité dans les différentes couches sociales confirme cette hypothèse. Ce sont en effet les petits agriculteurs disposant de moins de 5 ha qui représentent la proportion la plus importante de pluriactifs (52%) et qui représentent aussi 55% de tous les pluriactifs. Cette concentration de la pluriactivité dans les franges les "moins pourvues en terres" montre que la recherche d'une activité extérieure se fait donc plus dans le but d'obtenir un complément de revenus nécessaire à la reproduction de la force de travail que comme une réelle diversification de l'activité dans le milieu rural.

De plus, cette activité à l'extérieur est constituée par des travaux agricoles, uniquement sous la forme d'échanges entre exploitations. Pour la frange des exploitations de plus de 100 ha, il s'agit alors d'une forme d'agriculture liée à l'absentéisme et qui constitue donc, là aussi, un désengagement de l'agriculture.

Enfin, l'enquête agricole de base de 1984 donne comme population de pluriactifs le taux de 43%, en progression donc par rapport à celui de 1980 (pourtant réalisé avec les mêmes outils et la même méthodologie). Cette légère progression cache une évolution et une transformation complète de la population active comme le montre le *tableau 11*.

Tableau 11 : Evolution de l'emploi dans l'agriculture par sexe et par statut dans la fonction (en milliers).						
Statut dans la profession	1975			1984		
	SM	SF	Ens.	SM	SF	Ens.
Chef d'exploitation	218,7	11,0	229,7	190,7	21,7	212,4
Salarié	174,1	11,8	186,5	166,0	8,1	174,1
Aide familial	43,8	45,0	88,8	20,8	65,7	86,5
Autre	2,8	1,2	4,0	2,1	0,3	2,4
Total	440,0	69,0	509,0	379,6	95,8	475,4

SM = Sexe masculin ; SF = Sexe féminin.

Source : Institut National de Statistiques, 1984.

Ce tableau montre une régression de 6,6% en terme global de l'ensemble des actifs agricoles, mais cette baisse, qui est assez faible, cache des évolutions divergentes pour les deux sexes.

En effet, si au niveau du sexe masculin la régression est générale, quel que soit le statut dans la profession, et notamment pour les chefs d'exploitation, avec près de 13%, et surtout pour les aides familiaux, avec 52,5%, pour le sexe féminin l'évolution est totalement inverse avec une augmentation importante dans les deux statuts concernés par la baisse pour le sexe masculin (97% et 46%). Tout se passe comme si, pour chaque départ d'un aide familial masculin d'une exploitation, une femme ou un membre féminin de la famille prenait la relève. Ainsi s'opère un double phénomène, celui de l'exode des hommes vers d'autres secteurs, et celui de l'augmentation de la participation des femmes au travail agricole.

On recense alors 21 700 chefs d'exploitation féminins en 1984 contre 11 000 en 1975, soit pratiquement un doublement de cet effectif¹¹. Le phénomène pour les aides familiaux est à ce sujet assez significatif. En effet, si la variation globale est de -2,5%, celle des aides masculins est de -52,5%, soit 23 000 individus qui sont remplacés par 20 700 individus du sexe féminin. Cette transformation en profondeur de l'emploi dans l'agriculture, qui s'accompagne d'un vieillissement de la population des chefs d'exploitation, marque un désengagement total de l'agriculture de la part du sexe masculin et une plus grande orientation vers d'autres secteurs de l'économie.

Ainsi, comme le relève le recensement général de la population et de l'habitat de 1984, "il semble qu'il y a eu transfert de main d'œuvre masculine agricole au profit du secteur bâtiment et travaux publics, puisque 52% des occupés dans le bâtiment vivent en milieu rural bien qu'ils travaillent sur les chantiers à l'intérieur des périmètres communaux" (INS, 1984). Mais quels sont les agriculteurs qui sont touchés par ce mouvement de transfert, quelles en sont les conséquences sur le secteur agricole et dans quelles conditions cela va-t-il s'opérer ?

Les premières indications statistiques dont nous avons pu disposer sont celles de l'enquête sur les structures des exploitations agricoles en Tunisie (SEPEN, nd). Cette enquête distingue entre les exploitants qui consacrent la majeure partie de leur temps à l'exploitation de leur terre et ceux qui le font pour une autre activité.

Pour l'ensemble de la Tunisie, 49% des exploitants consacrent la majeure partie de leur temps à une autre activité (ce qui ne veut nullement dire que les 51% restant ne consacrent leur temps qu'à l'agriculture, ce qui laisse prévoir que la proportion des pluriactifs doit être plus forte que 49%) (tableau 12).

Tableau 12 : Répartition des exploitants selon l'activité principale.				
	Exploitant consacrant la majeure partie de son temps à :			
	Exploiter ses terres		Une autre activité	
	%	nombre	%	nombre
0 à 20 ha	46,3	45 300	53,7	125 000
20 à 100 ha	72,8	36 600	27,2	13 700
100 ha et plus	84,5	4 300	15,7	800
Total	51,0	165 900	49,0	159 800
Nord	67,0	65 300	33,0	32 000
Sud et Centre	44,0	100 700	56,0	127 800

Source : Enquête SEPEN, 1961/62.

Ainsi donc, sur les 159 800 exploitants qui consacrent la majeure partie de leur temps à une activité autre que l'exploitation de leurs terres, on en a 90,9% qui ont des exploitations de moins de 20 ha, 8,6% qui ont entre 20 et 100 ha, et 0,5% qui ont 100 ha et plus. C'est donc parmi les petits exploitants que se recrute la majorité des pluriactifs dans l'agriculture au lendemain de l'indépendance.

Ce même tableau nous montre aussi que ce taux augmente du Nord au Sud, ce qui peut s'expliquer d'une part par la densité de la structure urbaine et, d'autre part, par les systèmes de cultures. Mais rien ne permet de faire à ce stade une relation entre les systèmes de production et l'occupation des exploitants.

En 1980, l'enquête agricole de base donne les éléments suivants : sur l'ensemble du pays, les exploitants ayant une autre activité sont au nombre de 141 900 sur un total de 255 000, soit 39,9% dont 51,6% ou 73 200 consacrent moins de deux mois à leur exploitation (*tableau 13*).

Tableau 13 : Répartition des pluriactifs (enquête 1980).				
	Nombre total d'exploit.	Pluriactifs		% des P.A. (1)/(2)
		Nombre (1)	%	
0 à 20 ha	296 000	127 500	43,0	89,8
20 à 100 ha	54 600	13 600	24,9	9,6
100 ha et plus	4 400	800	18,2	0,6
Total	355 000 (2)	141 900	39,9	100,0

Source : Ministère de l'Agriculture, enquête de base 1980.

On retrouve à peu de choses près les résultats, en terme de strate, de l'enquête de 1961/62 avec une prédominance de la strate 0-20 ha pour la fourniture des pluriactifs (taux de 43%), les exploitants ayant 100 ha et plus présentant un taux assez élevé de 18,2%.

Par ailleurs, du point de vue régional, nous pouvons toujours observer le même phénomène avec une pluriactivité plus importante au Sud et au Centre qu'au Nord, que l'on peut relier à l'occupation dans l'agriculture en journées de travail puisque celle-ci décroît aussi du Nord au Sud. Ainsi, c'est au Centre-Est que l'on note le taux de pluriactifs le plus fort (57,5%) qui correspond seulement à 100 jours par an effectivement consacrés à l'agriculture par opposition au Nord-Est (190 jours et 36,2%).

Du point de vue des revenus, les statistiques nationales ne se sont pas attachées à cet aspect et les indications sont très rares et ne semblent concerner que les chefs de ménage et non la famille au sens que nous lui donnons dans ce texte. Dans ce cadre précis, l'enquête agricole de base de 1985 donne les chiffres suivants :

Sur 376 400 exploitants, 254 000 tirent leur principal revenu du secteur agricole. Parmi eux, 213 400 travaillent uniquement sur l'exploitation et 40 200 sont pluriactifs. Le reste, soit 122 400 tirent leur principal revenu d'autres secteurs, soit 32,5% du total des exploitants.

Ainsi donc, s'opère entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie un transfert à travers la multiplicité des chefs d'exploitation. Ceci est renforcé si l'on tient compte du fait qu'une partie importante des autres membres de la famille est employée dans des secteurs autres que l'agriculture, tout en conservant sa résidence principale dans le milieu rural, c'est-à-dire sur l'exploitation familiale.

Or, si l'exode rural est un phénomène réel en Tunisie et s'il y a, à travers lui, une concentration de la population dans les villes, il ne s'accompagne pas comme on pouvait s'y attendre d'une réduction du nombre d'exploitations, bien au contraire. Cela renvoie d'une part à la nature de la dynamique démographique de la population tunisienne qui connaît un taux de croissance assez important (environ 3 dans les années 60 et 2,5 dans les années 80) et d'autre part à la nature des rapports à la terre. En effet, l'exode ne s'accompagne que rarement de la cession de la terre ou de la part d'héritage qui constituent alors une source de sécurité par rapport à l'aventure que constitue l'exode lui-même. Cela aboutit à des situations d'indivision de la propriété et d'exploitation de la terre en commun, généralement par un membre de la famille qui reste sur place. Ceci explique donc en partie le maintien voire l'augmentation du nombre d'exploitations parallèlement à la multiplication de la pluriactivité et l'importance croissante des revenus extérieurs dans la formation du revenu des agriculteurs.

2. Pluriactivité et contexte économique

Nous venons de voir que la pluriactivité des familles agricoles n'est pas un phénomène récent en Tunisie et que, dès la première enquête que les structures d'exploitations, apparaît un fort pourcentage (49% des exploitants consacrent la majeure partie de leur temps à une autre activité que l'exploitation de leur terre ou cheptel, ce qui laisse entendre que le taux de pluriactivité est plus fort encore).

Il nous semble donc que la pluriactivité doit être considérée comme une caractéristique profonde de l'agriculture tunisienne sur laquelle la conjoncture économique et socio-politique n'a d'effet qu'en terme de variations. Le recours des exploitants agricoles tunisiens à d'autres activités semble, de ce fait, être l'aboutissement d'un développement économique de l'agriculture avec notamment le choc important qu'a été la colonisation.

En effet, celle-ci a réduit l'espace vital agricole et a poussé les nomades et les transhumants à se fixer et à perdre ainsi leur autonomie. Cette colonisation, décrite par plusieurs auteurs, a engendré les lotissements indigènes que A. Zghal (1968) décrivait en ces termes : "on commence par découvrir un domaine exploité d'une manière collective, qu'on classe comme faisant partie du domaine de l'Etat. On partage ensuite ce domaine en deux parties, sur les meilleures terres on trace des lots pour la colonisation de 100 à 150 hectares, sur ce qui reste (les terres en pente souvent très accentuée, mais susceptibles cependant d'être labourées à la charrue arabe) on trace des lots de 10 à 15 hectares. Le système colonial espérait par cette réforme agraire de type colonial, fixer dans les campagnes tunisiennes deux catégories de populations : des colons français... et une main-d'œuvre agricole disponible".

Poncet (1962), faisant le bilan de cette colonisation, écrivait que : "loin de fixer au sol des milliers de familles de petits fellahs, ce qui était effectivement nécessaire, le recasement les a déracinés, refoulés ou prolétariés".

Enfin, la relation entre les deux secteurs finit par s'établir comme le décrivait Zamitt (1977), à qui nous empruntons le passage suivant : "la séparation des communautés rurales de leurs moyens de production par confiscation des terrains de parcours, la destruction des rapports communautaires par fixation sur des parcelles individuelles inaptées à assurer la subsistance, vont contraindre les sujets massés autour des fermes coloniales à se livrer à la longue au travail salarié afin d'acheter les denrées alimentaires qu'ils ne sont plus en mesure de produire directement".

Cette conclusion montre bien que, pour la frange des exploitations inférieures à 20 ha, c'est l'insuffisance du revenu agricole qui pousse à la recherche d'une source de revenu supplémentaire. Mais c'est aussi l'intégration au marché et la réduction de la part de l'agriculture dans la couverture des besoins qui sont en cause ; nous verrons par la suite que ce sont là des facteurs assez forts et permanents dans la pluriactivité.

Enfin, il ne faut pas oublier de signaler une autre caractéristique de l'agriculture tunisienne : elle est en permanence soumise aux aléas climatiques et que les nombreuses famines et disettes qui ont jalonné

l'histoire de la Tunisie ont appris aux agriculteurs à avoir plusieurs activités afin de pallier les fluctuations de la production. La gestion de l'aléa peut être aussi considérée comme un facteur déterminant de la pluriactivité. Si l'importance de la pluriactivité est une donnée historique, comment peut-on, maintenant, relier ses variations à la conjoncture ?

On peut distinguer, nous semble-t-il, leurs effets sur le développement de la pluriactivité quoique, répétons-le, nous ne possédons de renseignements que sur la pluriactivité des chefs d'exploitations ; les transformations que l'on peut observer peuvent donc être contrebalancées par des mouvements concernant les autres membres de la famille.

La première période est celle qui va de l'Indépendance au début des années 1980, avec une réduction de la pluriactivité de 49% à 39,9% accompagnée d'une stabilisation du nombre d'exploitations. Ceci doit être mis en parallèle avec la place de l'agriculture dans le développement économique et social du pays, avec la modernisation de l'agriculture et la généralisation de la mécanisation et enfin, nous semble-t-il, avec la politique des prix agricoles qui a été suivie tout au long de cette période.

Le schéma de développement économique et social accorde une place peu importante à l'agriculture, considérée comme secteur d'appui aux autres secteurs de l'économie, que ce soit dans la période des années 1960 avec le modèle import-substitutions, ou pendant la période des années 1970 et le développement de l'industrie de sous-traitance. L'agriculture devant, dans ces deux schémas, assurer la fourniture des biens de consommation des populations, surtout de celles des villes, et soutenir les autres secteurs par un transfert de surplus et de main-d'œuvre.

Parallèlement, en politique agricole, la modernisation du secteur a induit une plus grande spécialisation s'est pratiquement généralisée dans tout le pays, entraînant une libération de la main-d'œuvre et donc des possibilités de départ de l'agriculture, mais surtout de nouveaux rapports de production avec inversion des mouvements fonciers : ainsi, ce sont les grands possesseurs des moyens de production (tracteurs) qui deviennent les preneurs des parcelles des petits agriculteurs, permettant à ces derniers d'aller vendre leur force de travail notamment sur les chantiers d'emploi.

Ces phénomènes, qui ont été bien décrits pour le Nord par E. Makhlouf (1968), ont connu une accélération notable lors des deux chocs subis par l'agriculture, à savoir l'Indépendance et l'arrêt de l'expérience des coopératives. Il s'en est suivi une réduction notable des rapports de production de "Kemmasset" et de "Dhara" (qui passent de 11% en 1961/62 à 2,2% en 1980) et un renforcement du faire-valoir direct grâce aux prestations de service.

Enfin, le deuxième aspect de la politique qui semble important et qui a joué un rôle non négligeable dans le développement de la pluriactivité semble être la politique des prix : en effet, en relation avec la position de l'agriculture dans le schéma de développement, les prix agricoles à la production ont connu une certaine régression en terme réel. Cette situation qui défavorise le monde agricole a eu des répercussions assez importantes sur le développement de l'agriculture et, quoique ces incidences ne doivent pas être considérées de façon uniforme sur tous les types d'agriculture, la politique des prix a participé au blocage des structures agraires et au développement de la pluriactivité, surtout chez les petits, avec comme conséquence un développement inégal entre les villes et la campagne.

La période qui commence avec les années 1980 et surtout avec la réflexion et la mise en place du VIème plan va être celle du changement, au moins au niveau du discours. L'agriculture prend alors une place centrale dans la politique de développement et la stratégie de développement devient diversifiée et plus incitative ; de plus, le début de cette décennie correspond à une période de crise, que ce soit pour toute l'économie ou pour l'emploi dans les secteurs autres que l'agriculture.

Cette nouvelle politique va se traduire par une plus grande part de l'agriculture dans les investissements publics et privés et par une politique des prix qui cherche à valoriser les produits agricoles et notamment les

produits vivriers ; enfin, un ensemble de projets et d'institutions d'intervention dans le monde rural sera mis en place comme instrument de cette politique.

Il se dégage alors une double stratégie : une première pour le secteur des grandes exploitations étatiques et privées destinées à rendre plus attrayants les investissements dans le secteur agricole avec des mesures d'encouragement au crédit et des instruments d'encadrement tels que les banques de développement, l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles et la loi d'août 1982 d'encouragement à l'investissement dans l'agriculture, etc.

Une deuxième stratégie pour les petites et moyennes exploitations, qui vise d'une part à retenir les petits agriculteurs à la terre ou au moins de reporter l'échéance de leur départ en améliorant leurs revenus par des programmes spéciaux d'assistance et, d'autre part, à favoriser l'émergence d'une agriculture familiale "dynamique" capable d'assimiler le progrès technique et de répondre aux besoins du marché, en particulier pour certains produits vivriers (céréales, viande, lait, etc.).

Conjuguée aux effets de la crise, il semble que cette stratégie nouvelle dans ces deux composantes ait permis, si l'on croit les statistiques, de retenir plus de monde à la campagne. Ainsi, le nombre d'exploitations a augmenté, passant de 355 000 en 1980 à 376 400 en 1985 et, parallèlement, on observe de nouveau un développement de la pluriactivité des chefs d'exploitation qui passe de 39,9% à 43% en 1985 ; ce qui marque un attachement plus fort à la terre, devenue source de sécurité en temps de crise mais aussi une valeur plus sûre et plus attrayante.

En conclusion, nous pouvons retenir les éléments suivants :

- La pluriactivité est un phénomène ancien, qui a toujours existé et qui caractérise l'agriculture tunisienne.
- Les variations de l'importance de la pluriactivité des chefs d'exploitation sont en relation étroite avec la conjoncture économique.
- C'est une transformation de fond de l'emploi et des relations des familles avec l'exploitation qui s'opère depuis l'Indépendance avec le départ des jeunes, le vieillissement des chefs d'exploitation et une participation féminine accrue dans le travail agricole.
- L'agriculture participe au revenu mais elle ne couvre pas les besoins croissants dus à une plus grande intégration dans l'économie de marché et le recours à des produits achetés pour l'alimentation et pour la production.
- La pluriactivité intensifie les transferts entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie, transferts de valeurs et de main-d'œuvre.
- L'importance de la pluriactivité dans les familles agricoles est à mettre en relation avec le maintien, en nombre, des exploitations depuis l'indépendance du pays. Ceci implique que toute politique de développement agricole doit tenir compte de ce phénomène et de la logique de fonctionnement spécifique qu'il induit chez les agriculteurs pour réussir. Le contraire entraînerait des transformations et des résistances qui pourraient être graves pour le futur de l'agriculture tunisienne.

V. - Approche comparée de la pluriactivité dans les quatre pays concernés

La pluriactivité n'a eu ni le même contenu, ni la même forme d'une période historique à une autre, au sein d'un même pays et d'un pays à un autre.

Mais plusieurs traits majeurs se dégagent de l'analyse comparée des formes concrètes prises par la pluriactivité dans les pays concernés. Similitudes et différences jalonnent ces comparaisons au point que l'on peut largement préciser à partir de ces analyses nationales les questions posées au moment de la définition du cadre conceptuel telle qu'elle a été opérée au début de cette publication.

1. Les similitudes

Le premier trait commun aux quatre pays n'est pas directement lié à la pluriactivité. Il concerne l'existence historique de la forme sociale de production domestique comme forme dominante, jusqu'à la pénétration du capitalisme, à partir de formes coloniales dans les deux pays du Sud, et de formes post-féodales dans les deux pays du Nord. Cette forme sociale est restée par la suite très largement dominante du point de vue du nombre des agriculteurs. Elle a induit des formes de pluriactivité qui présentent des similitudes évidentes.

La première d'entre elles concerne la pluriactivité interne à l'exploitation agricole. Elle a consisté pendant des siècles à autoproduire sur l'exploitation le maximum de biens et de services pour minimiser le recours à l'extérieur. Cette autoproduction dépassait ainsi largement le cadre de la production agricole et alimentaire pour s'étendre à un ensemble de biens nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux (habitat, vêtement, transport, communication, assainissement...).

C'est probablement l'exode et, dans certains cas, l'émigration, qui ont introduit les premières formes de pluriactivité marchande et donc nécessairement externe. Celle-ci est ainsi apparue d'abord dans les zones les plus pauvres. Chacun de ces deux phénomènes pouvait revêtir un caractère soit temporaire et même saisonnier, soit plus définitif. Les causes de leur émergence combinent en général, du côté des familles agricoles, une augmentation trop rapide de la population et une pénétration d'un nouveau mode de consommation.

Du côté de la société globale, exode et émigration sont les conséquences du même phénomène : le besoin de main-d'œuvre banale des zones où s'implante l'industrie dans les deux pays du Nord, l'agriculture d'entreprise dans les deux pays du Sud.

Exode et émigration ont un autre trait commun : ils s'accompagnent du maintien de l'exploitation agricole malgré le départ d'un certain nombre de ses actifs. Dans certains cas, comme au Portugal, il ne restera d'ailleurs comme actifs que des femmes, des vieux et des enfants. L'exploitation n'en continuera pas moins à exister. La famille pourra alors subsister grâce à deux types de ressources : l'une constituée par la production agricole, qui sera surtout autoconsommée et éventuellement marchande, l'autre par les revenus tirés de l'émigration et de l'exode. La première forme de pluriactivité marchande observée dans les quatre pays est ainsi apparue dans des conditions à peu près similaires.

La troisième similitude réside dans l'importance du phénomène au niveau national. De ce point de vue, les trois pays pour lesquels on dispose de données chiffrées, France, Portugal et Tunisie, présentent des caractéristiques similaires. Le poids relatif approche ou dépasse en effet les 40% des exploitations agricoles en Tunisie et au Portugal tandis qu'il atteint en France plus du tiers des exploitations en 1987.

Enfin il faut noter que, dans les quatre pays, la pluriactivité n'est pas une spécificité des petites exploitations. Elle apparaît dans toutes les strates de surface même si son poids est moindre dans les grandes exploitations. On retrouve donc dans les quatre pays deux types de pluriactivité, celle des petits agriculteurs qui cherchent un complément de revenu et celle de personnes ayant une profession principale non-agricole et qui soit gardent et exploitent des terres familiales, soit vont en acquérir et y investir. Les similitudes s'arrêtent là car l'Algérie présente de ce point de vue un cas à part comme nous le verrons ci-après.

2. Les différences

A l'intérieur de phénomènes qui semblent donc profondément similaires, on va trouver des différences importantes à la fois dans la situation actuelle de la pluriactivité dans chacun des 4 pays et dans son évolution dans le temps.

Il faut tout d'abord signaler qu'une des différences fondamentales entre les deux pays du Nord d'une part et les deux pays du Sud d'autre part réside dans le rôle qu'a joué l'industrialisation de certaines régions rurales dans le développement de la pluriactivité. Cette forme d'industrialisation a été très fréquente et relativement ancienne dans les deux pays du Nord alors qu'elle est plus récente et donc différente dans les deux pays du Sud. Elle fait en effet appel, dans ces deux pays, sauf pour le secteur du bâtiment et des travaux publics que nous analyserons ci-après, à une main-d'œuvre beaucoup plus qualifiée que celle qui était recherchée par les industries françaises ou portugaises il y a plusieurs dizaines d'années. C'est ainsi qu'une des formes relativement classiques de la pluriactivité est née des implantations industrielles effectuées d'une part dans les grandes régions minières en France ou côtières au Portugal et d'autre part dans le contexte de ce que l'on a appelé, dans les deux pays, "l'industrie rurale". Ces deux formes d'industrialisation ont permis aux agriculteurs dont les exploitations étaient trop petites de développer ce qui est devenu "l'agriculture à temps partiel".

Il s'agit là d'une pluriactivité de petites exploitations, en général peu performantes, qui s'explique en grande partie par le bas niveau des salaires proposés dont elle est d'ailleurs en partie la cause.

Ce phénomène a existé dans des formes semblables dans les petites exploitations agricoles du secteur domestique qui se trouvaient à proximité des grandes entreprises agricoles coloniales en Algérie et en Tunisie. Mais, dans ces deux derniers cas, la main-d'œuvre permanente était en général constituée d'actifs agricoles ayant quitté leur exploitation. Les petites exploitations proches assuraient alors uniquement les pointes de travaux en fournissant la main-d'œuvre temporaire nécessaire.

La pluriactivité liée au secteur du BTP occupe une place à part en Algérie. La très importante diffusion sur l'ensemble du territoire des programmes d'équipement a en effet largement décentralisé la demande de main-d'œuvre dans ces deux secteurs. Il en est résulté l'émergence des deux formes de pluriactivité que nous venons de décrire -pluriactivité familiale s'accompagnant d'exode agricole, et agriculture à temps partiel. Bien que l'on ne dispose que de peu de données sur ce phénomène, on peut avancer que la première d'entre elles a surtout été le fait des villes importantes alors que l'autre se développait plutôt dans les petits centres.

Les importances relatives de la pluriactivité du chef de ménage et de la pluriactivité familiale semblent évoluer de façon différente dans les 4 pays. En effet, si la pluriactivité du chef de ménage diminue en France et en Tunisie, elle augmente encore au Portugal. En Algérie, cette première forme de pluriactivité, après avoir touché de façon presque équivalente toutes les formes d'exploitation, semble maintenant régresser dans le secteur que l'on peut qualifier de "familial marchand", c'est-à-dire celui des nouvelles entreprises agricoles collectives et individuelles. Cela est dû probablement aux opportunités récentes nées du niveau élevé de certains prix agricoles qui incitent ces agriculteurs à se consacrer entièrement à l'activité agricole. Par contre, en Algérie comme en France, on assiste à un développement important dans certaines zones de la pluriactivité familiale. L'élément nouveau qui accompagne ce phénomène réside dans le fait qu'il ne s'agit plus, dans un nombre de cas croissant, d'une "pluriactivité" de survie mais bien d'une pluriactivité de "développement".

En effet, et cela est sans doute vrai aussi de certaines zones du Nord-Ouest du Portugal, cette forme de pluriactivité apporte à des exploitations agricoles possédant de bonnes potentialités mais encore peu solides sur le plan économique, le financement nécessaire à leur modernisation.

Il n'est pas possible de comparer avec précision les 4 pays du point de vue de l'évolution de la place de la pluriactivité selon la taille de l'exploitation. On peut cependant avancer que la France, le Portugal et la Tunisie semblent avoir de ce point de vue une évolution à peu près similaire, la pluriactivité diminuant au fur et à mesure que la taille de l'exploitation augmente. En Algérie par contre, la pluriactivité semble toucher toutes les exploitations quelle que soit leur taille. Mais cette affirmation est à replacer dans le contexte des transformations importantes qu'ont connu les formes sociales de production dans ce pays depuis son indépendance. L'explication que l'on peut avancer résiderait alors dans le nombre important d'exploitations

qui sont gérées directement ou non par des non-agriculteurs, commerçants, artisans ou exerçant une profession libérale. Ce nombre serait relativement plus élevé que dans les trois autres pays dans lesquels il constitue une forme relativement mineure de la pluriactivité.

3. Conclusion

Cette analyse comparée, aussi succincte soit-elle en raison du petit nombre de données homogènes, permet de compléter les questionnements énoncés au moment de la définition du cadre conceptuel.

Il faut tout d'abord remarquer que l'on rencontre couramment dans au moins 3 des 4 pays toutes les formes de pluriactivité depuis celle qui est exclusivement domestique jusqu'à celle qui est totalement marchande. Cela constitue déjà un premier complément d'importance par rapport à la construction initiale du cadre conceptuel.

A partir de là, les questions qui nous semblent les plus importantes à poser concernent trois facteurs fortement corrélés entre eux, qui régissent les principales formes de pluriactivité et permettent donc de les caractériser.

Le premier a trait au statut de l'activité agricole. Il s'agit en effet de savoir si l'agriculture constitue l'activité structurant le champ des activités de la famille ou si l'on se trouve dans une situation opposée. Autrement dit, la question est de savoir si l'exercice des autres activités dépend du poids et de l'importance de la production végétale et animale familiale, du temps de travail familial qu'elle permet de dégager ou si au contraire le poids et l'importance qui lui sont conférés dépendent de ce que permettent les autres activités, en termes de temps, de travail disponible, de moyens financiers mobilisables, etc.

Le second concerne la nature des activités extérieures et les revenus que celles-ci autorisent. Il y a lieu dans ce domaine de distinguer deux éléments. Le premier concerne le statut du revenu: s'agit-il d'un simple transfert de salaire qui n'a pas d'incidence directe sur le temps de travail sur l'exploitation (mandats, retraite etc.), d'un salaire permanent, d'un salaire occasionnel ou d'une activité commerciale ?

Le troisième porte sur le niveau de détermination directe ou indirecte qu'a l'emploi extérieur considéré quant à la reproduction de l'activité agricole familiale. Existe-t-il une relation entre la nature de l'activité agricole familiale et l'emploi exercé ?

Les réponses à ces trois questions ne peuvent pas être données au niveau national puisqu'elles caractérisent justement les situations particulières observées. Par contre les analyses zonales peuvent apporter des réponses, partielles certes, et qui n'auront pas de représentativité statistique, mais qui pourront cependant -et c'était bien notre objectif de départ- expliquer pourquoi la pluriactivité est et restera un phénomène structurel dans les agricultures méditerranéennes et quelles sont les fonctions diverses qu'elle jouera dans la reproduction de ces agricultures.

Notes

- 1 Celle-ci est peut-être le produit le plus pur de la façon dont les rapports inter-sectoriels, ici agriculture/autres secteurs sont conçus. Ceux-ci sont définis en termes d'extériorité quasi-absolue. La représentation comptable matérialisée entre autre par le TEI nous semble l'exprimer largement.
- 2 En fait, elles ne concernent que les doubles actifs qui ont estimé, lors des enquêtes statistiques, qu'une réponse positive était sans risque pour leur avenir ou pour leur niveau de revenus.
- 3 Celle-ci est la conséquence de la conjugaison de deux phénomènes, la faiblesse des investissements en matière d'habitat et le fort taux d'accroissement démographique.
- 4 Tel que le respect d'une marge commerciale fixe, ne dépassant pas un certain pourcentage de la valeur à l'acquisition du produit.

- 5 D'une population quasi-exclusivement masculine à l'origine, la population émigrée est aujourd'hui constituée pour l'essentiel de cellules familiales totalement intégrées dans les systèmes de production et de consommation des sociétés d'origine. Elles ne doivent continuer à participer que pour une faible part au commerce et au système de transferts des capitaux à partir de l'Algérie.
- 6 En fait, poussés sans doute par les interrogations des chercheurs, les statisticiens affinent de plus en plus leurs données et contribuent donc aussi à montrer la complexité du phénomène en rendant ces données plus précises mais aussi plus éclatées ce qui rend plus difficile une simple lecture statistique du phénomène.
- 7 L'ensemble des données de ce paragraphe sont tirées de SCEES Pluriactivité de la population agricole en 1987, op. cit.
- 8 La Marge Brute Standard (MBS) représente la dimension économique des exploitations. La MBS totale d'une exploitation est la somme des MBS des diverses spéculations, obtenues en multipliant le nombre d'hectares de surface ou le nombre de têtes de bétail, par le coefficient correspondant dans la région considérée. Les données 1987 sont exprimées en "écus 84", actualisés pour tenir compte de l'érosion monétaire et des variations de prix agricoles et de productivité.
- 9 Le nombre de jardins potagers recensés par le RAC de 1979 est de 167 202, soit 21,6% du nombre total des producteurs individuels. Le maximum se trouve au Centre-Nord littoral (30,6% du total des producteurs individuels) et le minimum en Algarve (8,2% des producteurs individuels).
- 10 En terme de méthode, cela nous oblige à une grande prudence dans la manipulation des chiffres.
- 11 Cela doit être aussi attribué à l'évolution sociale dans les campagnes où les femmes ne sont plus sous la tutelle des hommes et peuvent, contrairement au passé, exploiter directement leur patrimoine foncier.

Bibliographie

- ADRIENSSENS, (1988). - *L'avenir du Monde rural* (Communication au conseil des ministres de la CEE Bruxelles).
- ASSOCIATION DES RURALISTES FRANCAIS, 1984.- *La pluriactivité dans les familles agricoles*.- ARF Edition.- 343 p.
- BARTHEZ (A.), 1988.- Famille, Activité et Pluriactivité dans l'agriculture - In : *Les Agriculteurs et la Politique depuis 1970*.- Paris : Association Française de Sciences Politiques (Contribution méthodologique).
- BOUKHOBZA, 1986.- *L'agro-pastoralisme*.- Alger : SNED.
- BRUN (A.), 1987.- *La pluriactivité agricole en France : mesures et conceptions*, op. cit.
- CAMPAGNE (P.), CARRERE (G.), VALCESCHINI (E.), 1990. - Three french regions, three forms of agricultural development and pluriactivity.- In : *Journal of rural studies*, vol. 6, N° 4.- p. 415-422..
- CARVALHO (A.), BARROS (V.C.), ROCHA (J.R.), 1982.- *Que futuro para a produção leiteira : grande ou pequena exploração ?*.- Oeiras : Fundação Calouste Gulbenkian, Centro de Estudos de Economia Agrária.
- CARVALHO (A.), BARROS (V.C.), ROCHA (J.R.), ROLO (J.C.).- *Perspectivas de desenvolvimento da produção leiteira no minifúndio. O caso de Aveiro*.- In : *Intensificado da produção leiteira*.- pp. 203-268.
- CAVACO (C.), 1985.- *Agricultura a tempo parcial. Contribuição para o seu estudo na região de Lisboa*.- Oeiras : Fundação Calouste Gulbenkian, Centro de Estudos de Economia Agrária.- 334 p.
- COLLECTIF, 1957.- *Niveaux de vie liés à l'agriculture*.- Tunis : PUF.- 140 p. (Compte rendu du Colloque International sur les Niveaux de Vie en Tunisie).
- COLLECTIF, 1986.- *Les systèmes de production dans le semi-aride : première approche de la dynamique des exploitations dans la région de Zaghuan*.- Annales de l'INRAT, vol. 59.- 230 p.
- CORDOVIL (F.C.), ROLO (J.C.), CARDOSO (F.V.).- *Projecto CEAPR, CIDECA e DEESA* (données non publiées).
- DELORD (B.), LACOMBE (Ph.), 1988.- op. cit.
- EL AMAMI (S.), 1982.- *Evaluation de l'expérience de mise en valeur des terres agricoles en Tunisie*.- CRGR.- 64 p. (en arabe).

- ELLOUMI (M.), GARA (M.), MERCIER (G.), SOLER (L.G.), 1986.- *Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles en situation aléatoire : gestion des ressources et des stocks* (Comptes rendus du Séminaire de Djebel Oust, à paraître).
- FRAGATA (A.), 1982.- *Análise eco-energética e técnico-económica de um ecossistema agrícola no Noroeste*.- Lisboa : Instituto Nacional de Investigação Agrária, Departamento de Estudos de Economia e Sociologia Agrárias.
- FRAGATA (A.), BARROS (V.C.), CARVALHO (A.).- *Perspectivas de desenvolvimento da(s) agricultura(s) em Portugal* (étude en préparation).
- HANETEAU et LETOURNEUX, 1873.- *La Kabylie et les coutumes kabyles*.- Paris.
- MAKHLOUF (E.), 1968.- Structures agraires et modernisation de l'agriculture dans les plaines du Kef - Les unités coopératives de production.- In : *Cahiers du CERES*.- 248 p. + annexes (série géographique n° 1)
- MULLER (P.), VALCESCHINI (E.), 1986.- *Vers une politique de l'exploitation rurale*.- Paris (Communication présentée au colloque "Diversification des modèles de développement rural" 17 -18 avril 86).
- PERNET (F.), 1990.- *Différenciations spatiales et différenciations sociales dans l'agriculture : des correspondances ?*
- PIRES (A. da R.), 1986.- *A agricultura a tempo parcial, o desenvolvimento rural e o processo de planeamento : que relações ?*.- Brage.- p. 5 (Communication présentée au 16ème Congrès Européen de Sociologie Rurale).
- PONCET (J.), 1962.- *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881*.- Mouton : Recherches Méditerranéennes.- 700 p. (Thèse d'Etat, Colloque "Le monde d'outre-mer - Passé et présent").
- SCEES, 1988.- *Pluriactivité de la population agricole en 1987* (Collections de Statistique agricole Etude n° 279, novembre 1988).
- SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A L'ECONOMIE NATIONALE, (nd).- *Structure des exploitations agricoles en Tunisie : Enquête de 1961/62*.- 90 p.
- TUNISIE. INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES, 1982.- *Enquête population-emploi 1980*.- Volume national INS.- 302 p.
- TUNISIE. INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUES, 1984.- *Recensement général de la population et de l'habitat*.- Volume n° 5.- 199 p. (caractéristiques économiques).
- TUNISIE. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1980.- *Enquête agricole de base 1980*.- DPSAE.- 79 p.
- TUNISIE. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1985.- *Enquête agricole de base 1985*.- DPSAE.- 123 p.
- VALENSI, (L.), 1977.- *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes au 18^e et 19^e siècles*.- Mouton.- 421 p.
- VERT (E.), 1985.- Les revenus non agricoles des agriculteurs, choix ou nécessité.- In : *Economie et Statistique* n° 182.- Novembre 1985.
- ZAMITI (K.), 1977.- Exploitation du travail paysan en situation de dépendance (Tunisie).- In : *Les Temps Modernes du Maghreb*.- Les temps Modernes.- pp. 312-333.
- ZGHAL (A.), 1968.- Changement de système politique et réformes des structures agraires en Tunisie.- In : *RTSS du CERES*, n° 12.- pp. 9-32.